



TÉLÉCOM

Une gestion simplifiée avec Territoire d'énergie Loire-Atlantique !

Territoire d'énergie Loire-Atlantique vous propose d'assurer la **gestion de vos réseaux et infrastructures de communications électroniques** (ensemble des chambres et des fourreaux).

Les infrastructures concernées sont celles que **vous avez financées dans les zones d'activités, les lotissements et les extensions sur le domaine public routier**, après l'année 1997. Les autres étant la propriété d'opérateurs tiers.

Une expérience à votre service

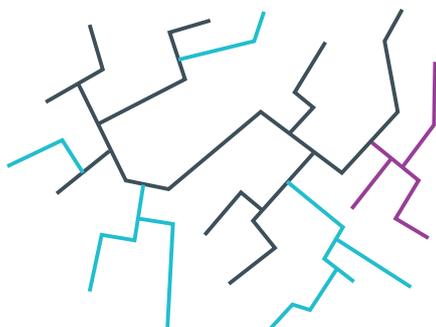
Territoire d'énergie Loire-Atlantique intervient depuis plusieurs années sur les réseaux télécom pour le compte de nombreuses collectivités. Fort de cette expérience, il met à votre service **sa technicité en matière de gestion des Infrastructures de Communications Électroniques (ICE)**.

À l'échelle du département :

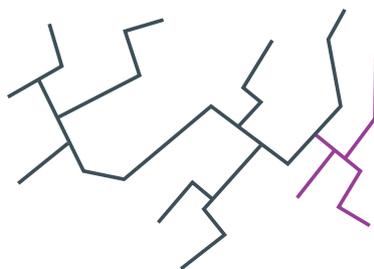
- nous **mutualisons** les moyens humains et techniques,
- nous **défendons vos intérêts** face aux opérateurs,
- nous vous **assistons dans le calcul de la recette** pour la Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP).

Qui est propriétaire des fourreaux ?

FOURREAUX SUR LA COMMUNE

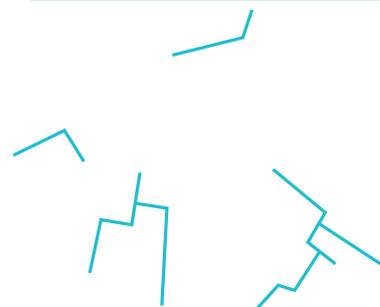


FOURREAUX PROPRIÉTÉ DES OPÉRATEURS



Périmètre de perception de la RODP.

FOURREAUX PROPRIÉTÉ DES COLLECTIVITÉS



Périmètre de perception de la redevance de location des infrastructures de communications électroniques.

Le transfert de compétence à Territoire d'énergie Loire-Atlantique

Pour assurer la gestion de vos réseaux et infrastructures de communications électroniques, **Territoire d'énergie Loire-Atlantique prend en charge l'ensemble de vos droits et obligations par transfert de compétence.**



Après le transfert de compétence, Territoire d'énergie Loire-Atlantique réalise une prestation clé en main comprenant :

- ▶ un diagnostic de vos infrastructures,
- ▶ un géoréférencement de vos chambres de tirage,
- ▶ les réponses aux déclarations de projets de travaux (DT) et aux déclarations d'intention de commencement de travaux (DICT),
- ▶ la maintenance de vos infrastructures,
- ▶ la mise à disposition de vos infrastructures de communications électroniques auprès des opérateurs de communications électroniques.



Comment transférer la compétence « réseaux et services publics locaux de communications électroniques » à Territoire d'énergie Loire-Atlantique ?

- ▶ L'assemblée délibérante prend une délibération actant le transfert de compétence.
- ▶ Un procès-verbal de mise à disposition du patrimoine existant est ensuite signé entre Territoire d'énergie Loire-Atlantique et vous-même.

Territoire d'énergie Loire-Atlantique assume l'ensemble des charges liées à l'exploitation et perçoit, en contrepartie, la Redevance de location des Infrastructures de Communications Électroniques.

LES TRAVAUX NEUFS

Territoire d'énergie Loire-Atlantique réalise des travaux sur vos réseaux de communications électroniques, en :

- ▶ assurant la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre des travaux neufs,
- ▶ fournissant et en posant des fourreaux en tranchée commune avec les réseaux électriques et d'éclairage public,
- ▶ installant des accessoires et des chambres de tirage,
- ▶ réalisant le pré-fibrage dans les Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) et lotissements pour faciliter et accélérer le déploiement de la fibre optique.



QUELQUES CHIFFRES

- ▶ 3 000 réponses aux déclarations de travaux et déclarations d'intention de commencement de travaux.

Pour l'exploitation et la maintenance des opérations :

- ▶ 159 communes adhérentes,
- ▶ 6 000 chambres télécom,
- ▶ 800 kilomètres de fourreaux.

Pour plus d'informations sur nos modalités financières, consultez notre guide sur notre site internet dans
« Les publications »



CONTACT

Lucie GRENIER,

Responsable du service Infrastructures de Communications Électroniques

06 20 31 72 86

✉ lucie.grenier@te44.fr

✉ réseaux-ice@te44.fr

Retrouvez toutes les infos sur notre site internet www.te44.fr

Bâtiment F – Rue Roland Garros – Parc d'activités du Bois Cesbron – CS 60125 – 44 701 Orvault CEDEX 1

T. 02 51 80 45 70 – contacts@te44.fr

 **territoire
d'énergie**
LOIRE-ATLANTIQUE